

# REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est valable pour chaque année scolaire de septembre à juin ou jusqu'à la fin des cours au studio.

L'exemplaire du présent est lu par chaque élève/parent d'élève lors de l'inscription et est **conservé** par le signataire.

Le coupon en fin de page (page 2) est à retourner au gérant de l'entreprise InMotion Studio (Siret 753 105 980 00019, domicilié au 4, avenue Pierre Durand 31470 Fonsorbes) soit Melle Ellynn Pipard, diplômée d'état de professeur de danse option Jazz délivré par le ministère de la culture et de la communication le 27 octobre 2010.

## 1. REINSCRIPTION / INSCRIPTION

Les inscriptions s'effectuent à l'école en juillet et début septembre (dates/horaires communiqués sur les réseaux et groupe whats app)

**Les nouveaux élèves pourront s'inscrire APRES avoir fait un cours d'essai**

Pour se réinscrire/ s'inscrire, pièces à fournir :

- La fiche d'inscription remplie, fournie par l'école
- Un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de l'activité concernée datant de moins de 3 mois pour les nouveaux élèves (certificat médical valable 2ans)
- Le coupon du règlement intérieur en bas de page signé avec mention « Lu et approuvé » (à télécharger depuis le site de l'école [www.inmotionstudio.fr](http://www.inmotionstudio.fr))
- Les frais d'inscription de 30€ (non remboursable). Ils couvrent les frais de dossier, les frais de la Sacem, les frais liés au local commercial..)
- Le paiement de la carte ou de l'abonnement

## 2. PAIEMENT

**Les cours d'essai ou cours à l'unité sont à régler AVANT le cours**

La carte ou abonnement choisi doit être réglé **intégralement** le jour de l'inscription : à l'année (en 1 fois), au trimestre (en 3 fois) ou, au mois (en 10 fois) par chèque à **l'ordre d'InMotion**

Toute carte, tout abonnement commencé est dû dans sa totalité.

Les chèques seront encaissés même si l'élève ne se présente pas en cours sauf motif ci-dessous

## 3. ABSENCE

**Aucun remboursement ne pourra être accordé, sauf cause déménagement +de 40km (justificatif du nouveau domicile), ou arrêt maladie mentionnant l'arrêt définitif de l'activité concernée**

Si un élève décide d'arrêter en cours d'année, cela ne fera pas l'objet de remboursement

**Grossesse, arrêt maladie => carte ou abonnement REPORTE**

Dans la mesure du possible, les absences doivent être prévenues, avant midi maximum le jour du cours

Les absences ne sont pas rattrapables sur des stages

L'école se réserve le droit d'annuler ou modifier ou reporter les horaires des cours par manque d'effectif ou en cas de force majeure.

En dessous de 4 élèves, l'école se réserve le droit d'annuler le cours.

**En cas d'absence du professeur, soit il est remplacé dans la mesure du possible, soit le cours est reporté et non remboursé.**

## 4. PLANNING

Le planning est donné à titre indicatif lors des inscriptions mais il se peut que celui-ci soit modifié suivant les inscriptions réelles effectuées

## 5. TENUE

Aucune tenue imposée si ce n'est qu'elle doit être près du corps et adéquat à l'activité (un jean en stretch n'est pas accepté). Les cheveux seront attachés et les bijoux resteront à la maison.

En cas de perte, d'oubli ou de vol, l'école de danse ne pourra être tenue responsable.

## 6. POLE DANCE ET AERIEN

⇒ **ADOS/ADULTES (cours d'1h30)**, les cartes proposées ont une durée limitée dans le temps (cf sur le site plaquette « Tarifs »)

La carte de 30 est une carte qui couvre l'année scolaire. Il se peut qu'il en reste ; comme il est possible de rajouter 2/3 cours en fin d'année scolaire

Les cours sont décomptés automatiquement sur le site de réservation « Déciplus », l'élève gère lui-même ses inscriptions aux cours.

Il y a cours pendant les 1ere semaines des vacances scolaires (voir les cours sur Déciplus qui sont ouverts)

## Les inscriptions sur Déciplus (Elève de pole et d'aérien adulte) :

Créer son compte sur l'application **DECIPLUS** à partir de son smartphone

**Code centre** : inmotionstudio (minuscule, tout attaché)

Maintien du cours à partir de 4 inscriptions

S'inscrire / se désinscrire au MAXIMUM le jour J à MIDI (12h)

Toutes annulations le jour J après 12h, le cours sera quand même décompté

Si le jour J avant midi, seulement 3 inscriptions, le cours sera annulé

⇒ **KIDS/ADOS ( cours d'1h)**, une carte est remplie en début d'année, selon la carte, elle a une durée limitée dans le temps (cf sur le site la plaquette « Tarifs », la date du cours sera inscrite à chaque fois que l'élève est présent au cours. La carte de 30 est une carte qui est censée couvrir l'année scolaire. Il se peut qu'il en reste ; comme il se peut de rajouter 2/3 cours en fin d'année scolaire. Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

**Décharge de responsabilité sportive**, l'élève déclare connaître les risques liés à la pratique de la pole dance et du cerceau aérien. Il a été informé des règles de sécurité et s'engage à les respecter. Il déclare renoncer à tous recours contre InMotion Studio et ce malgré l'état des installations et des accessoires diverses mis à disposition qu'il déclare connaître.

**Règles de sécurité** : ne pas courir, ne pas monter sur chaises/bancs, ne pas monter sur les barres sans autorisation du professeur, ne pas réaliser des figures non maîtrisées sans être paré par le professeur ou un élève.

Se munir d'une serviette afin de recouvrir le tapis d'échauffement pour le début du cours, d'un chiffon micro-fibre et d'une bouteille d'eau qui repartira avec vous, même vide.

## **7. PANDEMIE**

Aucun remboursement ne sera accordé par l'école de danse si des alternatives sont proposées à la place des cours en présentiels au studio

- Cours en extérieur (rue Campardou à Fonsorbes à 5min du studio, il y a un terrain de basket), cours via Zoom, cours sur vidéo pré-enregistrée, rattrapage des cours sur jour férié, WE, vacances scolaires

- Si aucune de ces propositions n'est possible à cause du manque d'effectifs ou autre motif, les cours seront REPORTES et NON REMBOURSES

## **8. GALA**

La fin de l'année scolaire se termine généralement par un spectacle organisé à l'initiative du professeur le premier samedi de juillet soit le **samedi 2 juillet 2022**

Ce spectacle est facultatif et seuls les élèves désireux d'y participer se produiront sur scène.

Un bulletin de participation au spectacle vous sera remis en janvier et à remettre au professeur signé avant les vacances de février.

Les élèves souhaitant participer devront s'engager pour toutes les répétitions en studio et sur scène.

Les absences répétées et/ou un comportement nuisible au groupe pourront entraîner l'exclusion dans les chorégraphies.

Ce spectacle est payant pour les spectateurs (gratuit pour les danseurs), le prix du billet d'entrée est fixé à 13€. Les costumes seront créés par CREAMAG (de 15€ à 45€). Pour tout désistement de dernière minute l'école vous demandera la totalité des frais costumes engagés. Chaque année nous faisons face à ce comportement, un désistement engendre d'importantes modifications pour le GROUPE mais pénalise aussi votre enfant engagé depuis le début d'année. Veuillez respecter vos engagements svp. Pendant toute la durée du spectacle, tous les élèves et quels que soient leurs âges doivent rester en loge jusqu'au final du spectacle de danse. Ils sont donc tous gardés et ramenés à leurs parents à la fin de celui-ci. L'accès aux loges est strictement interdit aux parents que ce soit pendant les répétitions ou les représentations.

### **Coupon en 2 exemplaires :**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, (responsable de l'enfant \_\_\_\_\_)

déclare avoir lu le règlement intérieur de l'école de danse InMotion Studio. Coupon fait en 2 exemplaires, je conserve ce présent règlement et m'engage à en respecter les différentes dispositions.

Fait à Fonsorbes le \_\_\_\_\_

Cachet de l'entreprise

Signature suivie de la mention « Lu et approuvé »

### **COUPON A REMETTRE SIGNE A L'ECOLE DE DANSE**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, (responsable de l'enfant \_\_\_\_\_)

déclare avoir lu le règlement intérieur de l'école de danse InMotion Studio. Coupon fait en 2 exemplaires, je conserve ce présent règlement ci-dessus et m'engage à en respecter les différentes dispositions.

Fait à Fonsorbes le \_\_\_\_\_

Cachet de l'entreprise

Signature suivie de la mention « Lu et approuvé »